

PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Fort-de-France, le 31 juillet 2013

Communiqué de presse

Fixation des prix des produits pétroliers en Martinique le 1^{er} août 2013

Dans le cadre de la révision mensuelle des prix des produits pétroliers prévue par le décret n° 2010-1332 du 8 novembre 2010, les critères observés en juillet 2013 aboutissent aux constats suivants :

- 1 Hausse du cours du pétrole brut (Brent) de +4,2%, liée à la fin des maintenances des raffineurs aux Etats-Unis et en Europe (hausse de la demande) ainsi qu'aux maintenances qui tendent l'offre en mer du Nord.
- 2 Hausse du cours du butanc de +8,6%, due à la demande de butane et de naphta en Asie pour la pétrochimie.
- 3 Hausse du cours du super de +3,9%, due principalement au pic des maintenances de raffineries asiatiques en mai et en juin,
- 4 **Hausse du cours du gazole de +3,2%**, liée au même facteur et au froid qui a fait grimper la demande en Europe pour re stocker.

4 - Hausse du cours du dollar de +1,7%

La structure des prix intègre, comme au mois de juillet 2013, l'accord relatif à la marge des détaillants signé le 13 juin 2013, consistant à suspendre provisoirement le prélèvement des AIP et à affecter le montant correspondant à la marge de détail. Ce dispositif est sans incidence sur les prix à la pompe.

Il résulte de la conjonction de ces éléments qu'en Martinique, à compter du 1er août 2013 à zéro heure :

1 - les prix maximum des carburants routiers sont fixés comme suit :

super sans plomb: $1,58 \in /1$ au lieu de $1,54 \in /1$ au mois de juillet 2013, soit + 4cts / 1,

gazole route : 1,29 €/I au lieu de 1,26€/I au mois de juillet 2013, soit + 3cts / I

2 - le prix maximum de la bouteille de gaz de pétrole liquéfié de 12,5 kg est fixé à 22,14€ au lieu de 21,51 € en juillet 2013 soit une hausse 0,63€.

A titre de comparaison entre la France métropolitaine et la Martinique, les prix moyens sur le mois de juillet 2013 des carburants sont les suivants :

juillet 2013

	France métropolitaine	Martinique
Super sans plomb	1,54 €	1,54 €
Gazole	1,34 €	1,26 €

^{*}Source UFIP (prix moyens constatés)

L'observatoire des prix a été préalablement informé de ces évolutions.

Pour le Préfet Préfet élégation le Secrétaire Géneral de la Préfecture de la Région Martinique

Philippe MAFFRE